

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Saint Genès La Salle

Former aujourd'hui vos collaborateurs de demain !



Janvier 2020

Ensemble Scolaire Saint-Genès La Salle

160 rue de Saint-Genès - CS 21 103 - 33081 BORDEAUX CEDEX - 05 56 33 84 84 - www.saint-genes.com

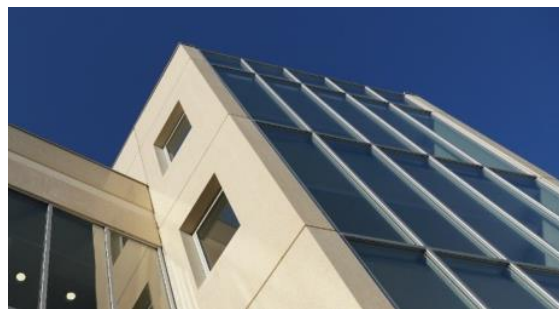
Former aujourd'hui vos collaborateurs de demain !

► Qui sommes-nous?

L'établissement Saint-Genès La Salle regroupe 3 Ecoles, 2 Collèges, un Lycée Général, un Lycée Professionnel, un Centre de Formation Continue, une Unité de Formation par Apprentissage et un Campus d'Enseignement Supérieur. Il a été fondé en 1874.

Héritiers d'une longue tradition d'éducation, les enseignants et les éducateurs œuvrent pour le bien-être des 3000 jeunes qui leur sont confiés.

Chaque jour, ils s'efforcent de former de vrais professionnels, de leur donner confiance, de valoriser leurs compétences et de les éduquer aux sociabilités grâce à des dispositifs d'accompagnement pédagogique innovants et un plateau technique des plus modernes.



523

Entreprises qui accueillent des jeunes en stage ou en alternance

LDM

Un LP labellisé « Lycée Des Métiers du Numérique et de la Transition Energétique »



L'enseignement supérieur labellisé « Campus La Salle »

La force d'un réseau :

Présence dans **79** pays

150 établissements en France

120 000 élèves et étudiants

LES « PLUS »



De la petite à la grande entreprise : des centaines de partenariats

VAE

Etablissement référencé pour la VAE

Validation des Acquis et de l'Expérience
Accompagnement et Jury de Délibération

Diplôme de niveau 3 et 4 :

57855 heures en formation initiale

Diplôme de niveau 5 :

17696 heures en formation par alternance



Des formations certifiées ISO 9001

► Saint Genès La Salle : des formations pour des métiers

BAC PRO

- Systèmes Numériques - Option Audiovisuels, réseau et équipements domestiques (ARED)
- Option Réseaux informatiques et systèmes communicants (RISC)
- Technicien du Froid et du Conditionnement de l'Air (TFCA)
- Métiers du commerce et de la vente Option A et B
- Transport

CAP

- Electricien

BTS

- Fluides, Energies, Domotique - Domotique et Bâtiments Communicants (DBC)- en contrat d'apprentissage
- BTS Fluides, Energies, Domotique – Froid et Conditionnement d'Air (FCA) en contrat de professionnalisation
- Métiers de l'Audiovisuel - option Métiers du Son, option Montage et Postproduction, option Gestion de Production, option Techniques d'Ingénierie et Exploitation des Equipements
- MANCAV - Mise A Niveau en AudioVisuel

Former aujourd'hui vos collaborateurs de demain !

En versant la Taxe d'Apprentissage à notre établissement, vous nous aidez à former vos futurs collaborateurs !

► Nos projets à financer avec votre aide

Showroom Eco Domotique



Un Showroom éco domotique est un espace offrant une mise en situation avec des solutions permettant la transition énergétique.

Coût total estimé : 50 000 €

Fonds propres : 10 000 €

TA : 40 000 €

Studio Fond vert



Un Studio de tournage fond vert pour incrustations avec accessoires, captation multicaméras, projecteurs.

Coût total estimé : 12 000 €

Fonds propres : 2 000 €

TA : 10 000 €

Fab Lab



Un Fab Lab pédagogique permettant aux élèves et étudiants de créer des prototypes à partir de modèle numérique.

Coût total estimé : 10 000 €

Fonds propres : 2000 €

TA : 8 000 €

Modernisation du plateau technique CAP ELEC et Bac Pro SN RISC



La réforme des diplômes nécessitent des investissements pour permettre aux élèves d'utiliser des outils pédagogiques récents.

Coût total estimé : 65 000 €

Fonds propres : 15 000 €

TA : 50 000 €

Groupe CO2



Notre filière du froid et du conditionnement d'air (BTS et Bac Pro) est un point fort de notre lycée des métiers que nous développons.

Coût total estimé : 35 000 €

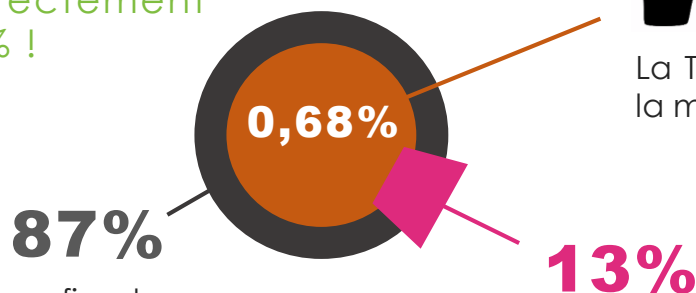
Fonds propres : 7 000 €

TA : 28 000 €

- Nouvelle procédure de versement de la TA
Versez-nous directement la part des 13% !



La TA = 0,68 % de la masse salariale



Pour la part quota afin de financer l'apprentissage. A verser directement à votre OPCO.

Pour le solde de la taxe d'apprentissage. Vous avez la possibilité d'affecter librement ce montant à notre établissement habilité à recevoir votre versement.

Le décret du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage fixe les conditions de mise en œuvre du solde de 13 % de la taxe d'apprentissage. Les employeurs assujettis à la taxe d'apprentissage s'acquittent de ce solde sur la base d'une assiette assise sur la masse salariale de l'année précédant celle au titre de laquelle la taxe est due. Le montant dû au titre de 2020 doit être ainsi calculé par référence à la masse salariale 2019.

L'entreprise pourra effectuer directement un virement auprès de Saint-Genès La Salle pour les formations initiales technologiques et professionnelles hors apprentissage. Compte tenu de la réintroduction par la réglementation de ces versements directs, Saint Genès La Salle bénéficiaire devra établir un reçu destiné à l'entreprise indiquant le montant versé et la date du versement.

► Les étapes pour verser la TA à Saint Genès La Salle :

1. Calculez le montant de votre masse salariale : $MS\ 2019 \times 0,68\% \times 13\%$,
2. Complétez le bordereau de paiement ci-joint,
3. Réglez le montant avant le 31 mai 2020 par chèque ou par virement bancaire,
4. Retournez ce bordereau de paiement dûment complété par courrier postal accompagné du chèque si vous avez opté pour le règlement par chèque,
5. Recevez, après réception de votre règlement et du bordereau de paiement correspondant, le reçu libérateur indiquant le montant versé ainsi que la date de versement.

► Contact :



Delphine LECOMTE
Delphine.lecomte@saint-genes.com
05 56 33 84 84

Ensemble Scolaire Saint-Genès La Salle

Ecoles Collèges - Lycée Général - Lycée Professionnel - Centre de Formation
Unité de Formation par Apprentissage - Campus

160 rue de Saint-Genès - CS 21 103 - 33081 BORDEAUX CEDEX - 05 56 33 84 84 - www.saint-genes.com